

Tribunal administratif de l'OTAN – Anciens membres du Tribunal

Chris de Cooker (2013-2023)	2
Laurent Touvet (2013-2023)	3
Christos A. Vassilopoulos (2013-2022).....	4
María-Lourdes Arastey Sahún (2013-2021).....	6
John R. Crook (2013-2021)	7



Chris de Cooker, de nationalité néerlandaise, est retraité de la fonction publique internationale. Il est diplômé en droit de l'université d'Amsterdam et de l'université Columbia. Il a été chargé de cours en droit international public et en administration internationale à l'université de Leyden, de 1975 à 1984, année de son entrée en fonction à l'Agence spatiale européenne (ESA). À l'ESA, il a tenu plusieurs postes, s'occupant principalement de questions institutionnelles et de gestion générale.

Il a représenté l'ESA dans le cadre du système de la coordination. Il a été président du Comité administratif des pensions des organisations coordonnées (CAPOC). Le dernier poste occupé par M. de Cooker à l'ESA avant son départ à la retraite, en 2011, a été celui de chef du Département des relations internationales.

Pendant plus de dix ans, il a exercé une fonction de conseil auprès de diverses organisations internationales (BERD, FMI, OIM, OTAN, ONU,

OMS, OMPI, Banque mondiale, etc.), particulièrement pour les questions touchant à leurs systèmes internes de règlement des litiges.

De 1997 à 2013, il a été président du groupe de projet « administration supranationale » (fonction publique internationale) de l'Institut international des sciences administratives (IISA).

Il a publié plusieurs ouvrages et articles, surtout dans le domaine de l'administration internationale. Sont ainsi parus sous sa direction « International Administration. Law and Management Practices in International Organisations » (2009), « Accountability, Investigation and Due Process in International Organisations » (2005), et « Governance: International Organisations adapting to changing environments » (2022).

Il exerce le rôle d'arbitre et de médiateur dans des litiges qui concernent la fonction publique internationale. Il est président du Tribunal administratif de la Banque asiatique de développement (BAD) et du Tribunal administratif de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et siège comme juge au Tribunal d'appel de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) au Tribunal administratif de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi qu'au Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM). En outre, il préside la Commission de recours du Bureau international des poids et mesures (BIPM) et est médiateur pour l'Organisation ITER (réacteur thermonucléaire expérimental international). Il a été amené à statuer, en tant que juge ad hoc, sur des recours de membres du personnel du Tribunal spécial pour le Liban, en 2018 et 2021, et a été président de la Commission de recours du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, de 2016 à 2020.



Né en 1962 à Dijon (France), Laurent Touvet est diplômé de l'École des Hautes études commerciales (HEC Paris) et de l'Institut d'études politiques de Paris. Il est ensuite entré à l'École nationale d'administration (promotion 1990 Jean Monnet).

Depuis 1990, il est membre du Conseil d'État français, juridiction administrative suprême. Il y a exercé tantôt comme juge administratif, spécialisé dans le droit des collectivités territoriales et de la fonction publique, tantôt comme conseil juridique du Gouvernement. Il fut aussi pendant six ans (1995-2001) rapporteur-adjoint au Conseil constitutionnel, chargé des dossiers de contentieux électoral.

Il a aussi exercé des fonctions de direction dans l'administration: de 2001 à 2004, il a dirigé les services du Conseil supérieur de l'audiovisuel, instance indépendante de régulation du secteur de la radio et de la télévision. De 2007 à 2013, il était directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au

ministère de l'intérieur français.

De 2013 à 2016, M. Touvet a été préfet de l'Ain, chargé de l'administration des services de l'Etat et de la sécurité dans ce département situé entre Lyon et Genève. Depuis septembre 2016, il est préfet du Haut-Rhin (Alsace), un département qui compte 760 000 habitants.

Il a une expérience d'élu local, comme adjoint au maire d'une ville de 6000 habitants (1995-2001).

Il a publié deux ouvrages («Les grands arrêts du droit de la décentralisation», 2ème édition 2001; «Droit des élections», 2ème édition 2014) et de nombreux articles de droit administratif, principalement en droit des collectivités locales et en droit de la fonction publique.

Parallèlement, il a acquis une expérience dans plusieurs juridictions internationales, spécialement à la Commission de recours de l'OTAN, dont il fut membre de 2006 à 2013, date de sa transformation en tribunal administratif.



Né à Athènes le 6 mai 1968, Christos Vassilopoulos est diplômé en droit de l'université d'Athènes. Il est titulaire d'un master en droit public et droit communautaire européen délivré par l'université de Bordeaux, ainsi que d'un master en droit de l'Union européenne et droit international délivré par l'Institut universitaire européen. Il est aussi titulaire d'un doctorat de droit européen de l'université de Paris II (Panthéon-Assas), d'où il est sorti avec la plus grande distinction, et il s'est vu décerner le prix Robert Schuman en Grèce. Ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA, France – promotion Valmy, 1996-1998), il est avocat de profession, membre de l'Ordre des avocats du Barreau d'Athènes depuis 1994.

M. Vassilopoulos a déjà derrière lui une longue carrière dans des juridictions internationales, d'abord en tant que référendaire au Tribunal de première instance de l'Union européenne (2001-2004) puis à la Cour de justice de celle-ci (2004-2008), ensuite comme membre suppléant,

puis président suppléant, de la Commission de recours de l'OTAN (2009-2013).

Actif aussi dans le milieu universitaire, M. Vassilopoulos a enseigné le droit public et le droit européen à l'université d'Athènes (2008-2010) et à Sciences Po Paris (2011-2012). Il a également été membre de la commission *ad hoc* de l'École nationale d'administration grecque, chargé du programme de perfectionnement professionnel des hauts fonctionnaires grecs.

Depuis 2011, M. Vassilopoulos donne des cours dans le cadre du master de droit public franco-hellénique, organisé conjointement par les facultés de droit de l'université d'Athènes et de l'université de Bordeaux.

Par ailleurs, M. Vassilopoulos a occupé plusieurs postes à responsabilité en Grèce: chef de cabinet du ministre de l'Intérieur chargé de l'organisation des élections législatives grecques (septembre 2009), membre suppléant de l'autorité grecque de protection du secret des communications (ADAE) (2008-2009) et chef de l'unité «Législation» du secrétariat général du gouvernement grec (2009-2010).

M. Vassilopoulos a publié de nombreux articles dans des revues à vocation européenne, en particulier sur la jurisprudence des juridictions européennes, et il est coauteur de l'ouvrage intitulé *The European Stability Mechanism Before the Court of Justice of the European Union – Comments on the Pringle Case*, paru en 2014 aux éditions Springer.

Depuis 2011, M. Vassilopoulos est conseiller juridique auprès du bureau du directeur général de la Banque centrale du Luxembourg. Il a participé à des conférences et

séminaires internationaux, et il a donné des conférences sur le système européen de banques centrales et la supervision bancaire.

Il est également membre du Tribunal administratif du Conseil de l'Europe depuis le 1^{er} avril 2018.

De langue maternelle grecque, M. Vassilopoulos parle couramment le français et l'anglais.

Il est marié et père de trois enfants.



María-Lourdes Arastey Sahún (Espagne) est à l'heure actuelle Conseillère à la Cour de Cassation d'Espagne (Chambre Affaires sociales -sécurité sociale, emploi et travail-), où elle a été promue en 2009.

Elle est vice-présidente du Groupement européen des magistrats pour la médiation (GEMME), dont elle a présidé la section espagnole. Elle est membre de l'European Law Institute(ELI).

En 2016, le Réseau européen des Conseils de la Justice (RECJ) a désigné Mme Arastey comme experte pour le projet conjoint du RECJ et de l'ELI sur ADR/justice formelle et justice informelle.

Diplômée de la faculté de droit de l'Université de Barcelone en 1982, Mme Arastey est entrée dans la magistrature espagnole en 1984.

Elle a été juge dans des juridictions civiles et pénales jusqu'en 1989, puis juge spécialiste en affaires de travail et de sécurité sociale à la Cour Supérieure de Justice de Catalogne.

En outre, elle a été maître de conférences en droit du travail à la faculté de droit de l'Université de Barcelone et chargée de cours dans diverses écoles de magistrature, en Espagne, en Bulgarie et en Roumanie, ainsi qu'à l'École Juan Carlos I d'Amérique Centrale et des Caraïbes. Elle a également donné des conférences dans diverses universités (Gérone, Navarre, Jaume I de Castellón, Juan Carlos I de Madrid, Carlos III de Madrid, Grenade, Pablo de Olavide de Séville, Université du Pays Basque, Université Autónoma de Barcelone, Montesquieu -Bordeaux IV , Centre universitaire méditerranéen de Nice, Inca Garcilaso de Lima -Pérou- et Central de Caracas -Venezuela-).

Mme Arastey a participé à plusieurs projets internationaux consacrés à des questions juridiques et judiciaires, en Roumanie, en Bulgarie, au Kosovo, au Guatemala, en Lettonie, en Italie, au Portugal, en France, en Allemagne et en République slovaque. Elle s'est rendue à Cadix en 2012 et à Cochabamba (Bolivie) en 2013 pour représenter la magistrature espagnole aux rencontres organisées au niveau des Cours suprêmes ibéro-américaines sur la question de l'égalité des genres devant la justice. Elle est l'auteur de diverses publications sur le droit du travail, la discrimination, les questions des genres, l'égalité, la médiation et le droit européen. Les langues maternelles de Mme Arastey sont le castillan et le catalan. Elle parle aussi anglais, français et italien.



John Crook enseigne l'arbitrage international à la faculté de droit de l'université George Washington. Il exerce actuellement en tant que président ou arbitre désigné par les parties dans des affaires jugées par le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), la Cour permanente d'arbitrage (CPA) et d'autres instances. Membre du Bureau du conseiller juridique du Département d'État des États-Unis pendant trente ans, M. Crook a été agent américain auprès du Tribunal irano-américain de réclamations, et il a pris une part active à la création de la Commission d'indemnisation des Nations Unies.

Il a par la suite exercé les fonctions de conseiller général pour la Force Multinationale et Observateurs (force de maintien de la paix opérant dans le Sinaï) et celles de commissaire au sein de la Commission des réclamations entre l'Érythrée et l'Éthiopie. M. Crook a été vice-président de la Société américaine de droit international (ASIL).

Il a beaucoup écrit sur le règlement des litiges et est d'ailleurs membre du comité de rédaction de l'*American Journal of International Law*.

Il est diplômé de la faculté de droit de l'université de Yale et du Wabash College.